



**COMMUNE DE VUADENS**

## **Crédit d'étude pour l'assainissement de la route des Colombettes, secteur "Le Bugnon-Le Rialet"**

### **Message à l'intention du Conseil général**

Le secteur cité en titre présente un vieillissement important qui nécessite une remise en état de l'infrastructure routière, l'assainissement et la mise aux normes des collecteurs d'évacuation des eaux, ainsi que la mise à neuf du réseau d'eau potable.

Ce projet est scindé en deux phases, soit :

- une première étude pour l'élaboration de l'avant-projet et du projet de l'ouvrage, ainsi que pour la procédure d'autorisation;
- en fonction des résultats de la première étude, une étude de réalisation comportant une offre complémentaire d'honoraires pour la mise en soumission, les attributions des travaux et la surveillance d'exécution.

Il est bien entendu que l'investissement nécessaire à la réalisation de cet assainissement global sera soumis en temps opportun au Conseil général pour décision.

**Pour la première étude susmentionnée, le Conseil communal sollicite un crédit de Fr. 60'000.--**

Vuadens, le 22 avril 2016

Le Conseil communal

Annexe : 1 plan du secteur concerné





**COMMUNE DE VUADENS**

## **Crédit d'étude pour l'assainissement des eaux usées, secteur Rte des Colombettes-Condémine"**

### **Message à l'intention du Conseil général**

Le projet d'immeuble actuellement en construction au lieu-dit "La Condémine" a incité le Conseil communal à examiner l'opportunité de réaliser un nouveau collecteur des eaux usées pour raccorder les bâtiments environnants et les parcelles encore constructibles, soit les parcelles No 69, 70, 72, 74, 570 et 1440.

Il s'agit d'un équipement de base incombant à la commune au sens des art. 93 à 96 de la loi sur l'aménagement du territoire et de l'art. 17 du règlement sur les eaux.

L'altitude du ruisseau du Russon rend impossible le raccordement au collecteur existant situé de l'autre côté dudit ruisseau, d'où l'obligation de contourner l'immeuble en construction.

Pour l'élaboration de ce projet et sa réalisation, une étude doit être confiée à un ingénieur.

**Pour cette étude, le Conseil communal sollicite un crédit de Fr. 30'000.--.**

En temps opportun, le crédit pour la réalisation de cet ouvrage sera soumis au Conseil général pour décision.

Vuadens, le 22 avril 2016

Le Conseil communal

Annexe : 1 schéma d'intention

# PLAN DE SITUATION

**RESO SA**  
 Technicien à Gestion du Territoire  
 17, rue de l'Épave  
 CP 23000, R. 101  
 16300 BULLE ?

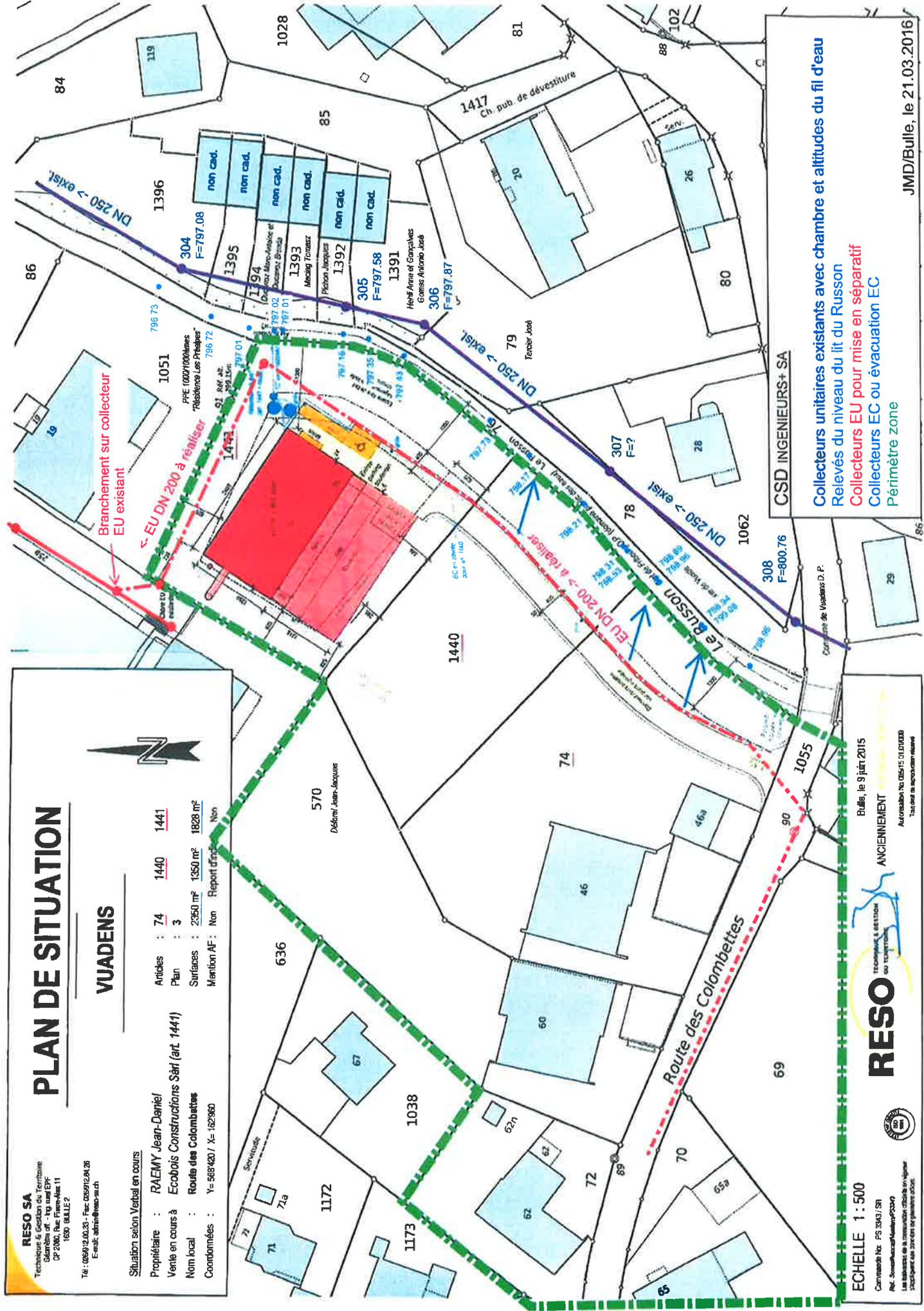
Tel: 0550 21 02 33 - Fax: 0550 12 84 26  
 E-mail: admin@reso-sa.ch

## VUADENS

Situation selon Verbal en cours

Propriétaire : **RAEMY Jean-Daniel**  
 Vente en cours à **Ecobois Constructions Sarl (art. 1441)**  
 Nom local : **Route des Colombettes**  
 Coordonnées : Y= 585420 / X= 162960

Articles	: 74	1440	1441
Plan	: 3		
Surfaces	: 2350 m <sup>2</sup>	1350 m <sup>2</sup>	1828 m <sup>2</sup>
Mention AF	: Non	Report d'imp.	Non



CSD INGENIEURS+ SA

Collecteurs unitaires existants avec chambre et altitudes du fil d'eau  
 Relevés du niveau du lit du Russon  
 Collecteurs EU pour mise en séparatif  
 Collecteurs EC ou évacuation EC  
 Périmètre zone

JMD/Bulle, le 21.03.2016

Bulle, le 9 juin 2015  
 ANCIENNETÉ  
 Autorisation No. 0515 017000  
 \*art. 6 et 8 règlement relatif



ECHELLE 1 : 500  
 Commande No: PS 3563 / SR  
 Ref.: 20150303/000000000000  
 Les tabourets de la construction cités en vigueur indiquent des données de planimétrie actées.



**COMMUNE DE VUADENS**

## **Crédit d'étude pour la mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires et le renouvellement du réseau d'eau potable du secteur "Les Combes"**

### **Message à l'intention du Conseil général**

Depuis plusieurs années, le Conseil communal tend à un renouvellement généralisé du réseau communal d'eau potable et de défense incendie. Procédant par étapes, son choix s'est porté sur la conduite située entre le carrefour de La Dola et le quartier d'habitations de Chantemerle. En effet, de par son diamètre restreint, cette conduite ne répond plus aux exigences de la défense incendie et son tracé au travers de plusieurs propriétés constitue un risque croissant du fait de sa durée d'existence (plus de 50 ans).

Après un bref examen de la situation, le Conseil communal a jugé nécessaire d'y associer l'assainissement des eaux usées sur la partie inférieure du tronçon, soit entre l'habitation de M. Jean Bruno Moret (art. 1008) et le raccordement à proximité du ruisseau du Russon (art. 1396).

Le but de ce regroupement de projets consiste à :

- d'une part, éviter une nouvelle intervention future dans un secteur déjà particulièrement touché ces dernières années et,
- d'autre part, séparer les eaux claires et les eaux usées pour les évacuer correctement et diminuer la charge dans le collecteur inférieur existant.

Pour l'élaboration et la réalisation de ce projet, une étude doit être confiée à un ingénieur.

**Pour cette étude, le Conseil communal sollicite un crédit de Fr. 100'000.--.**

En temps opportun, le crédit pour la réalisation de ces ouvrages sera soumis au Conseil général pour décision.

Vuadens, le 22 avril 2016

Le Conseil communal

Annexe : 1 schéma d'intention

